

ENTENTE RELATIVE À L'AJOUT DE NOMS D'ARBITRES

INTERVENUE ENTRE

**LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

ET

**LA FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX -
CSN**

FÉVRIER 2005

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

Les conventions collectives intervenues le 1er mai 2000

entre, d'une part,

**LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX,
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES CENTRES HOSPITALIERS PUBLICS (CHP)
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE
(CHSLD-CHP ET CHSLD-CAP)
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES CENTRES DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
(CPEJ)
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES CENTRES DE RÉADAPTATION (CR)
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS (EPC)**

et, d'autre part,

LA FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - CSN

ainsi que la convention collective intervenue le 1er mai 2000

entre, d'une part,

**LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX,
LE SOUS-COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES CENTRES HOSPITALIERS PUBLICS (CHP)**

et, d'autre part,

LA FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - CSN

POUR LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGIES MÉDICALES - FSSS - CSN

sont amendées par l'ajout des noms d'arbitres suivants aux paragraphes 11.04 et 11.29:

Secteur est: Carol Girard et Marc Poulin
Secteur centre: Denis Provençal
Secteur ouest: François Blais, Nathalie Faucher, Serge Lalande, Pierre Laplante et Denis Nadeau

EN FOI DE QUOI LES PARTIES AUX PRÉSENTES ONT SIGNÉ LE

10 février 2005

LA FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX - CSN

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION
DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

[Signature]

[Signature]

[Signature]
